

## Au temps de la plume d'oie

Jusque vers 1830 on ne se servait que de la plume d'oie ou de corbeau. Elle se taillait en la tenant entre le pouce et l'index. On devait la trancher d'un coup sec, en biseau avec un « plat fendu » et surtout ne pas couper la pointe en aiguille !

Cette taille permettait la perfection des « pleins » obtenus à la descente et des « déliés » à rebrousse plume .

Quel apprentissage pour la dizaine d'écoliers campinois de l'époque !

Le papier chiffon a remplacé le parchemin. La plume peut toutefois accrocher les fibres et alors les pâtés tachent la feuille !

; L'encre se préparait par de multiples recettes à base de minéraux. La meilleure provenait des sécrétions de seiches.

## Les horaires scolaires

A champigny la classe est ouverte :

Le matin : à six heures et demie **en été**  
à sept heures et demie **en hiver**  
Elle finit à onze heures

L'après-midi : à une heure  
Elle finit à cinq heures.

## Le Maître d'école

A la veille de la Révolution et même encore au début du XIX siècle seule l'Eglise pouvait promouvoir l'Instruction élémentaire. La Révolution conçoit un service public affranchi de la tutelle des Eglises mais elle n'a pas les moyens de sa politique.

Le Maître d'école enseigne le catéchisme et les prières. C'est d'ailleurs le souhait des parents. En quelques sorte il apparaît comme le prolongement du Curé.

Il est chantre à l'église, sacristain, il prépare les ornements, balaie l'église, sonne l'angélus, la messe et les vêpres. Il ferme la classe pour les mariages et les enterrements.

14

## Tous les jours.

L'Angelus doit être sonné

Le Matin à cinq heures en été  
vers six heures en hiver

à onze heures précises en tout temps

au Vecluy du jour en tout temps.

On doit sonner tous les jours à la même heure précise. De l'après midi.

Les chasses sont ouvertes.

Le Matin à six heures & Demi en été  
à sept heures & Demi en hiver

elles finissent à onze heures

L'après midi à une heure

elles finissent à cinq heures en tout temps.

## Toutes les semaines.

Le Dimanche.

L'Angelus doit être sonné en immédiatement avant le premier coup  
de la Messe c. a. d. vers neuf heures & Demi.

Le second coup de la Messe doit être sonné à six heures.

Le troisième coup ..... au moment de l'arrivée de M. le Curé.

Noige géranda.

Toutes les fois qu'il y a un office c. a. d. une Messe, ou Vêpres,  
ou Salut Matin... le 1<sup>er</sup> coup doit être sonné une heure avant

une Demi-heure avant l'uy ou l'autre de ces offices &amp; le

3<sup>e</sup> au moment de l'arrivée de M. le Curé.

Les Vêpres &amp; complies doivent être chantés de 4 1/2 à 2 heures

L'eau, le sel, les Cierge, doivent être prêts &amp; employés pour

l'arrivée de M. le Curé..... L'eau bénite devra être portée

chaque fois après la Messe.....

Voici les services que doit assurer le maître d'école de Champigny.

Les revenus tirés de ces services ecclésiastiques étaient souvent les bienvenus car la rétribution scolaire acquittée par les parents pour chaque enfant inscrit ne constituait qu'un

maigre traitement. Certains maîtres exerçaient souvent un autre métier : secrétaire de mairie, sabotier, aubergiste, géomètre, manouvrier, barbier, greffier, revendeur, cultivateur, écrivain public...

Avant 1816 aucun titre de compétence n'était requis des instituteurs. Le candidat était examiné par le Maire, le Curé et quelques membres du Conseil.

Voici en exemple la copie d'un examen proposé en 1802 pour le recrutement de l'instituteur de Verzenay.

Le candidat devait montrer la maîtrise de la plume d'oie. Par :

- deux lignes de calligraphie
- sa présentation en belle écriture
- le « nid d'abeille » en pleins et déliés
- l'opération qui donne probablement la réponse à un problème posé.  
7 834,05 divisé par 38,789

Le quotient est 201,96 avec un reste de 0,22356

Le candidat fait la vraie preuve.

A ce devoir écrit s'ajoute un oral sur des questions de grammaire, une lecture à haute voix, une dictée et un exercice vocale qui permettra de juger de la belle voix du candidat !

A partir de 1816 pour « tenir une école » il fallait être muni d'un Brevet de capacité.

-Savoir lire, écrire et compter : **Troisième degré.**

-Orthographe et calcul : **Second degré.**

-Notion d'arithmétique, d'arpentage et de grammaire :**Premier degré.**

Vers 1833 apparut la plume de cuivre (trop souple), puis la plume en fer verni (qui s'écaille) puis celle en acier. L'acide de l'encre oxyde ces plumes qui ne durent guère et coûtent cher !

La plume d'oie est encore utilisée pendant quelques années.

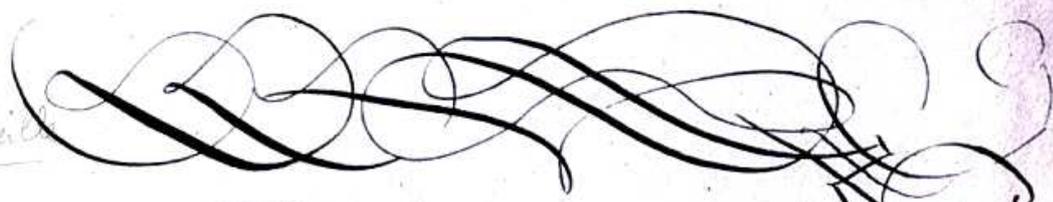
Le stylo à bille apparaît en 1950 et sera autorisé à l'école en 1965

*B.Boussard*

<sup>SP</sup> Donnon & pouvoiv au Sieur  
 Bouneuv et profire ne logeur

Jean Nicolas Charles Sout Instituteur  
 de la Commune de Verteuay Département de  
 la Marne Arrondissement communal de Reims

id d'abeille



Divino 7834, 05

7834,050	98,789	7834,050	98,789
1007,6250	201,796	1007,6250	201,796
227,4610	227,724	227,4610	227,724
225,0990	225,101	225,0990	225,101
227,789	227,789	227,789	227,789
227,789	227,789	227,789	227,789
775,22766		775,22766	
7834,0500		7834,0500	

7834,050	98,789
1007,6250	201,796
227,4610	227,724
225,0990	225,101
227,789	227,789
227,789	227,789
775,22766	60 (de reste)
7834,0500	

7834,050	98,789
1007,6250	201,796
227,4610	227,724
225,0990	225,101
227,789	227,789
227,789	227,789
775,22767	
7834,0500	